

GITE ALYSSA
NOTICE / REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : ARRIVEE à partir de 18h et avant 19h (de préférence)

Merci de faire le maximum pour respecter les horaires d'arrivée, ce qui nous permet de vous accueillir et de faire un état des lieux d'entrée pour éviter tout litige.

Article 2 : DEPART avant 10h, sauf week-end, où vous pouvez partir jusqu'à 18h.
Aucun remboursement ne sera effectué, si vous écourtez votre séjour.

Article 3 – FETE : Nous refusons catégoriquement les groupes dont le seul but est de faire une « méga fête bruyante ». Les fêtes sont autorisées dans la limite du raisonnable. Merci par avance de respecter la tranquillité du voisinage, notamment en soirée et la nuit. La musique est interdite de 22h à 7h du matin.

Article 4 – VOISINAGE : Les locataires devront préserver le caractère paisible du quartier. Les activités potentiellement « audible de l'extérieur du gîte » (repas sur la terrasse, barbecue, spa...) se feront dans le respect du voisinage. Les locataires assumeront l'entière responsabilité des « tapages nocturnes ». **Nous sommes persuadés qu'il est possible de concilier un bon séjour (rigoler et s'amuser) et le respect de la tranquillité du voisinage. On compte sur vous !**

Article 5 – CAPACITE 12 PERSONNES : Nous louons le gîte pour 12 personnes maximum (adultes et enfants, de plus de 2 ans compris). Si vous ne respectez pas cette consigne la location prendra fin immédiatement et aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 – ELECTRICITE : Afin de sensibiliser nos voyageurs à la consommation énergétique et parce qu'il y a de plus en plus de véhicules électriques, nous offrons une consommation de 50kWh par jour d'électricité, au-delà la consommation vous sera refacturée. Pensez à fermer le spa après utilisation, afin d'éviter une consommation électrique inutile.

Article 7 – CHAUFFAGE : Le gîte est chauffé principalement avec le poêle à granulés, les radiateurs électriques sont là en dépannage. Ne rien mettre devant le poêle allumé. Attention une chaise laissée devant le poêle pourrait prendre feu.

Article 8 – WC : Ne rien mettre d'autre que du papier wc dans les toilettes. Dans le cas où nous devrions faire intervenir un plombier en urgence car les toilettes sont bouchés, la facture sera prélevée sur votre caution.

Article 9 – EAU CHAUDE : La maison dispose d'un chauffe-eau thermodynamique de 300 litres qui chauffe constamment.

Article 10 – LITS SUPERPOSES SUPERIEURS : Accès aux enfants de plus de 6 ans.

Article 11 – POUBELLES : Sortir les poubelles lundi soir et les rentrer mardi matin.

Article 12 – INTERDICTION DE FUMER : Il est interdit de fumer dans la maison.

Article 13 – ALARME : Le gîte dispose d'un système d'alarme qui est désactivé lorsqu'il est loué. Ce système ne dispose d'aucune caméra, seulement des détecteurs de mouvement. Il est interdit de toucher aux différents appareils de l'alarme, ainsi que de débrancher la centrale située sur le meuble TV.

Article 14 – JEUX : Nous mettons à votre disposition des jeux pour les enfants (sous l'escalier) et des jeux de société. Nous vous remercions de les ranger de la même façon qu'ils étaient à votre arrivée. (Mettre tous les jeux en vrac dans une caisse ne signifie pas ranger).

Article 15 – SPA :

- Refermer le spa après chaque utilisation.
- Si erreur e90, nettoyer le filtre à l'eau et le remettre en place.

Article 16 – POULES : Nous vous remercions par avance de respecter le bien être des poules. Il est interdit de les toucher, de leur lancer des objets ou de leur courir après. Elles apprécient particulièrement les restes alimentaires (pas de pomme de terre, ni d'avocat), un bac est prévu à cet effet dans le poulailler. Vous pouvez prendre les œufs si vous le souhaitez. Les enfants ne sont pas autorisés à aller dans l'enclos des poules sans un adulte.

Article 17– VOS ANIMAUX : Nous sommes ravis d'accueillir les animaux. Nous vous demandons de nettoyer les poils avant votre départ et de ramasser les déjections.

Article 18 – AVANT DE PARTIR :

Nous vous remercions de rendre le gîte propre et rangé.

Ne pas oublier de fermer les fenêtres avant de partir et surtout les velux.

- Mettre le linge de maison à laver dans la salle de bain du bas (draps, serviettes de toilette, torchons, tapis de bain...). Attention de ne pas mettre les chiffons avec des produits ménagers sur les draps (l'eau de javel tâche les draps).
- Ne pas retirer les alèses des matelas.
- Vider le lave-vaisselle.
- Nettoyer le sol, les sanitaires et la cuisine (attention au four et au frigo).
- Nettoyer ce que vous avez utilisé (appareil à raclette, barbecue...).
- Vérifier que tout ce que vous avez utilisé a été rangé.
- Vider les poubelles (bacs poubelle à l'extérieur devant la maison).

En fonction de l'horaire d'arrivée des prochains locataires, nous pouvons faire ces tâches pour vous (supplément de 120€), consulter Agnès au préalable svp.

Dans le cas où le gîte ne serait pas rendu dans l'état où vous l'avez trouvé, nous serions dans l'obligation de prélever 120€ + 30€ de pénalités sur votre caution.

Nous sommes dans un souci constant d'amélioration. Toutes vos remarques et conseils seront appréciés.

Bon séjour ☺

L'équipe du gîte d'Alyssa